

AVIS est par la présente donné par la soussignée que conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur Marc Roy, maire, pour être tenue en la salle Florian-Bleau, sise au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec, **MARDI 20 DÉCEMBRE 2011, à 19 h 45.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

6. TRÉSORERIE

[6.1](#) Réserve financière 2012 - eau et voirie

7. GREFFE

[7.1](#) Règlement numéro 631 - imposition de taxes de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2012

16. PÉRIODE DE QUESTION

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

[17.1](#) Levée de l'assemblée - adoption

Lucie Coallier, OMA
Greffière

Le 16 décembre 2011